

TEMIS CONSEIL ET FORMATION

46, rue Marcel Grosménil

94800 VILLEJUIF

Vandœuvre, le 28 Juin 2017

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2017/GME/115/730074

Objet : Demande d'habilitation Sauvetage secourisme du travail

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Acteur SST

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 31/05/2017, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 31/05/2017 jusqu'au 31/05/2022

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1204020/2017/SST-01/O/12

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche

Chef du département Formation de l'INRS